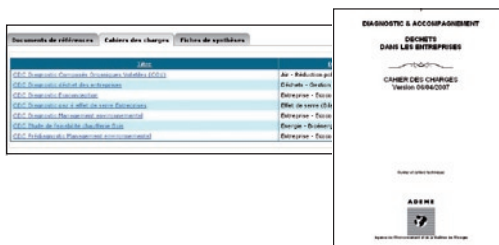


Les plus de DIAGADEME

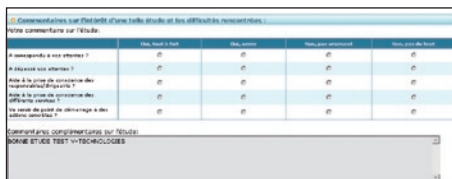
La documentation

Retrouvez ici des documents de référence sur les études d'aide à la décision et notamment des exemples de cahiers des charges décrivant les études financées par l'ADEME.



Le conseil et le suivi

DIAGADEME est l'outil qui vous permet d'enregistrer le bilan de l'étude réalisée par votre prestataire. Il permet à l'ADEME un suivi de projet et facilite alors un accompagnement technique et méthodologique pour vous aider à concrétiser les préconisations de votre bureau d'étude.



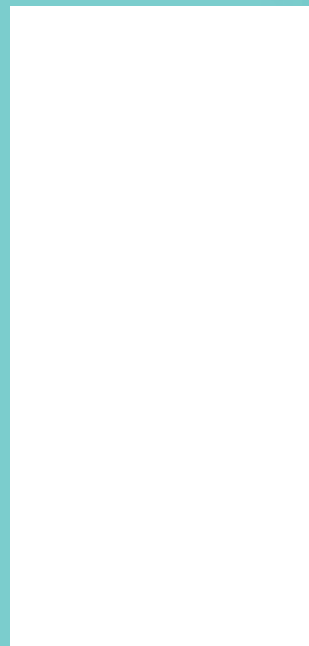
À venir sur DIAGADEME

L'annuaire des bureaux d'étude

Recherchez parmi les bureaux d'études référencés et consultez leurs coordonnées, leurs références, etc.



Notez ici les informations utiles



Contact

diagademe@ademe.fr

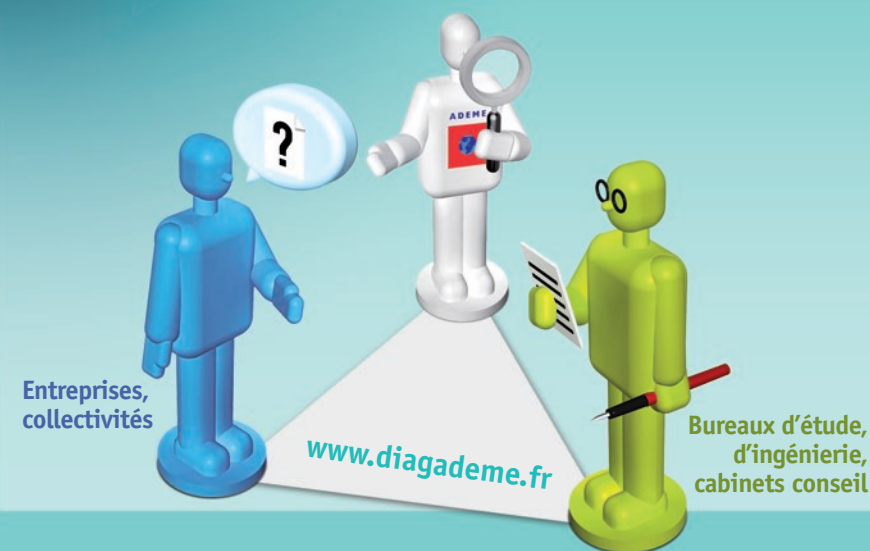


6822



DIAGADEME

L'aide à la décision
Énergie-Environnement de l'ADEME



MÉMO MAÎTRE D'OUVRAGE ENTREPRISE & COLLECTIVITÉ

Le portail Web **DIAGADEME**, c'est :

- une documentation de référence (avec cahiers des charges et fiches de synthèse) pour préparer votre consultation
- un espace de travail partagé avec l'ADEME pour les résultats de votre étude



LES ETAPES AVANT DIAGADEME

- Je contacte l'ADEME.
- Je prépare mon dossier de consultation (à l'aide de la documentation présente sur DIAGADEME).
- J'adresse aux prestataires sélectionnés mon cahier des charges et collecte les réponses pour les étudier.
- Je dépose une demande d'aide.

LES ETAPES AVEC DIAGADEME

1 Je contractualise avec l'ADEME et reçois mes codes d'accès DIAGADEME

- L'ADEME analyse la ou les prestation(s) proposée(s).
- Si la prestation est acceptée, un contrat d'aide est établi avec l'ADEME.
- Je reçois avec le contrat les codes d'accès à mon étude sur DIAGADEME.

2 J'initialise mon dossier sur DIAGADEME

- Je me connecte sur www.diagademe.fr et je clique sur l'icône « Vous êtes le bénéficiaire d'une étude ».



- Je saisis les codes de l'étude fournis par l'ADEME (ou le coordinateur de l'opération).

- Je valide ma fiche bénéficiaire avec mes coordonnées complètes (raison sociale, email de communication avec DIAGADEME, etc.).

3 Je transmets les codes de l'étude au bureau d'étude

Je (ou le coordinateur de l'opération) contacte le bureau d'étude retenu pour la prestation et lui transmets ses codes d'accès DIAGADEME joints à mon contrat ADEME.

4 J'accompagne le prestataire dans la réalisation de l'étude

5 Je consulte le rapport du bureau d'étude sur DIAGADEME

- Je prends connaissance de la synthèse des résultats de l'étude ainsi que du rapport joint à la synthèse (onglet « Rapport technique »).

- Je consulte les recommandations du bureau d'étude (onglet « Recommandations » s'il existe).

6 J'apporte mes commentaires sur l'étude sur DIAGADEME

- Dans l'onglet « Commentaires » :
 - je prends connaissance des commentaires de mon prestataire sur l'étude réalisée,
 - je saisis mes propres commentaires et remarques et complète mon bilan de satisfaction.

7 Je valide la prestation sur DIAGADEME

- Après discussion et accord avec mon prestataire et l'ADEME sur le rapport d'étude et les recommandations, je valide l'étude.

- J'attends la validation finale de l'ADEME (ou du coordinateur de l'opération). Cette validation est nécessaire pour le versement de l'aide financière.
- Par la suite, je poursuis ma démarche. Mon prestataire et l'ADEME m'aident et me conseillent pour concrétiser les préconisations de l'étude.